

Avis public



SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR 2021

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, a adopté la résolution CA20 170326 établissant le jour, l'heure du début et le lieu de chacune des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2021 :

DATES
Lundi 1 ^{er} février 2021
Lundi 8 mars 2021
Mardi 6 avril 2021
Lundi 3 mai 2021
Lundi 7 juin 2021
Lundi 21 juin 2021
Lundi 16 août 2021
Lundi 13 septembre 2021
* Lundi 22 novembre 2021
* Lundi 13 décembre 2021

* Dans la mesure où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller a prêté serment.

Toutes les séances ordinaires se tiennent à 19 heures.

Les séances ordinaires et extraordinaires se tiendront à la salle du conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, située au rez-de-chaussée du 5160, boulevard Décarie, Montréal.

Selon l'évolution de la pandémie due à la Covid-19, certaines séances pourraient se tenir en vidéoconférence seulement ou en présentiel avec public restreint.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie de la résolution en communiquant avec la division du greffe à geneviève.reeves@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 16 décembre 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate